

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 12/04/2023 - 11:33

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SA HLM LES FOYERS

Correspondant : M. Jean-Charles Lauwereys, Responsable Juridique, 5 rue de Vezin, 35000 Rennes, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_y-eCYeBUf5&v=1&selected=0

Objet du marché : Construction de 30 logements locatifs sociaux et d'une salle commune, situés ZAC des Boschaux sur la commune de Saint-Armel (35).

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution et de livraison : ZAC des Boschaux, 35250 St armel

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : Oui
- L'opération répond aux caractéristiques suivantes :
 - Surface de plancher : 1 958 m² ;
 - Travaux sur milieux habités : non
 - Etablissement recevant du public (ERP) : oui
 - Qualité environnementale intégrée au projet : oui.

Le Marché est d'une durée de validité allant de sa date de notification à l'entrepreneur jusqu'à la fin de la période de la garantie de parfait achèvement et ce, jusqu'à l'exécution des travaux qui y sont associés. Il s'agit d'une procédure adaptée en application des articles L2123-1, 1° et R2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire. Le marché est traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement.

Le prix est révisable dans les conditions prévues à l'article 14.3 du CCAP

Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recours ultérieur à un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du code de la commande publique.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'ensemble des travaux devant être réalisés sont décrits aux cahiers des clauses techniques particulières (CCTP).

Le délai global de réalisation des travaux, tous corps d'état confondus, est fixé à vingt-quatre (24) mois intégrant le délai d'un (1) mois de préparation, hors période de congés et intempéries contractuelles

Les travaux commencent à compter de l'ordre de service qui en prescrit l'exécution selon les stipulations du CCAP qui indique la durée des travaux.

Les dispositions concernant la période de préparation figurent au CCAP.

Prestations divisées en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 18 septembre 2023

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5% du montant du marché sera prélevée. Elle peut être remplacée par un cautionnement conformément à la loi 71-584 du 16 juillet 1971. Les conditions de la retenue de garantie et du cautionnement sont précisées au CCAP.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées selon les modalités suivantes :

- Financement : Budget propre du maître d'ouvrage ; Subvention Etat,
- Paiement à quarante-cinq (45) jours à dater de la remise de l'état de situation au maître d'oeuvre ;
- par chèque bancaire ou virement bancaire selon les conditions prévues au CCAP.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'offre peut être présentée par un opérateur économique seul ou par un groupement d'opérateurs économiques.

Aucune forme de groupement n'est imposée par le maître d'ouvrage pour la présentation de l'offre.

Les opérateurs économiques ne peuvent présenter une offre en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

Si l'attributaire désigné est un groupement entre plusieurs opérateurs économiques, le marché sera alors signé avec le mandataire du groupement, mais tous les co-traitants devront fournir les documents administratifs exigés à l'article 8.1 du règlement de consultation, sous peine d'élimination du groupement.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

• S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 24 mai 2023 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : SAINT ARMEL-TRVX

Renseignements complémentaires : Les variantes ne sont pas imposées mais autorisées.

Les variantes présentées ne pourront porter que sur des éléments du CCTP. Les variantes portant sur d'autres documents du marché seront écartées. Les variantes devront respecter les exigences minimales de niveau qualitatif et esthétique décrit au CCTP

les soumissionnaires qui présentent des variantes sont tenus de présenter également une offre de base conforme aux spécifications des prestations décrites dans les documents de la consultation

le nombre de variantes est limité à 2

La(es) variante(s) présentée(s) fera(ont) l'objet d'une offre distincte. Ainsi, pour chaque variante présentée, le soumissionnaire doit compléter et remettre un acte d'engagement, une décomposition du prix global et forfaitaire, ainsi qu'un mémoire justificatif supplémentaire. Chacun de ces documents portera sur sa page de garde la mention « variante n°... ».

En cas de présentation de variantes obligatoire et/ou libre sans offre de base, l'offre complète du soumissionnaire pour le lot concerné sera irrégulière.

Des prestations supplémentaires sont demandées et imposées:

- Lot n°05 - COUVERTURE : PSE n° 1 : Motorisation électrique ouverture et fermeture / Volet roulant extérieur électrique (article 3.11.1 du CCTP du lot05)

- Lot n°10 - MENUISERIES INTERIEURES : PSE n°1 : Complément d'agencement cuisine (art. 4.1.2 du CCTP du lot 10)

- Lot n°11 - REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCES : PSE n°1 : Complément de faïence mosaïque (art. 3.9.4 du CCTP du lot11)

- Lot n°16 - CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE : PSE n°1 : Equipement cuisine dans la salle commune du RDC (art. 7.5 du CCTP du lot16)

- Lot n°17 - COURANTS FORTS : PSE n°1 : Alimentations pour motorisation ouverture et stores extérieurs velux « ME23 » (art. 11.1 du CCTP du lot17)

- Lot n°17 - COURANTS FORTS : PSE n°2 : Ruban LED cuisine espace commun RDC (art. 11.2 du CCTP du lot17)

Les prestations supplémentaires éventuelles sont des prestations que le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de commander ou non.

Le soumissionnaire est tenu de chiffrer les prestations imposées : à défaut, son offre sera déclarée irrégulière.

La SA HLM LES FOYERS souhaite prendre en compte le développement durable dans ses différents marchés et tout particulièrement son volet social. A ce titre elle souhaite mettre en oeuvre, à chaque fois que cela est possible, dans le cadre de ses marchés, un dispositif visant à favoriser l'emploi.

C'est pourquoi, conformément à l'article L.2112-2 du code de la commande publique, le cahier des charges du présent marché ainsi que l'acte d'engagement comportent des clauses visant à promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage. Les entreprises

retenues s'engageront à mettre en oeuvre une action d'insertion au bénéfice de ces personnes. Les modalités de mise en oeuvre de cette démarche d'insertion sont indiquées dans la fiche informative jointe en annexe ; l'entreprise complètera ce document qu'il remettra avec l'acte d'engagement dans son offre.

Les heures affectées à la clause sociale pour cette opération sont de :

- Lot 02 - Gros oeuvre : 420 Heures
- Lot 09 : Doublages-cloisons-faux plafonds: 105 Heures
- Lot 16: chauffage ventilation plomberie: 140 Heures

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des soumissionnaires.

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Référé précontractuel : Il est possible aux candidats d'introduire un recours précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 à 4 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 et les articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile.

Référé contractuel : Il leur est également possible d'introduire un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution dans les conditions posées aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 et les articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile. Ce recours n'est pas ouvert si l'intéressé a été à même d'introduire un référé précontractuel et qu'un délai de 11 jours a été respecté entre la date de publication de l'intention de conclure le contrat et la signature dudit contrat.

Lieu de dépôt du recours : les recours sont à déposer au Tribunal Judiciaire de Rennes.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 avril 2023

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être

obtenus : SA HLM LES FOYERS, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_y-eCYeBUf5&v=1&selected=0

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : SA

HLM LES FOYERS, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_y-eCYeBUf5&v=1&selected=0

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : SA HLM LES FOYERS, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_y-eCYeBUf5&v=1&selected=0

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 TERRASSEMENT - VRD

Lot(s) 2 GROS OEUVRE

Lot(s) 3 RAVALEMENT

Lot(s) 4 CHARPENTE

Lot(s) 5 COUVERTURE

Lot(s) 6 ETANCHEITE

Lot(s) 7 MENUISERIES EXTERIEURES

Lot(s) 8 SERRURERIE - METALLERIE

Lot(s) 9 DOUBLAGES - CLOISONS - FAUX-PLAFONDS

Lot(s) 10 MENUISERIES INTERIEURES

Lot(s) 11 REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCE

Lot(s) 12 PEINTURE - REVETEMENT MURAL

Lot(s) 13 NETTOYAGE

Lot(s) 14 ASCENSEUR

Lot(s) 15 ESPACES VERTS

Lot(s) 16 CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE

Lot(s) 17 COURANTS FORTS

Lot(s) 18 COURANTS FAIBLES

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3959445**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

Site internet du BOAMP Publication intégrale

Département : 35 - Ille-et-Vilaine

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

SA HLM LES FOYERS 5 rue de Vezin
35000 - Rennes

Adresse d'expédition :

-